

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

60100 Creil

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

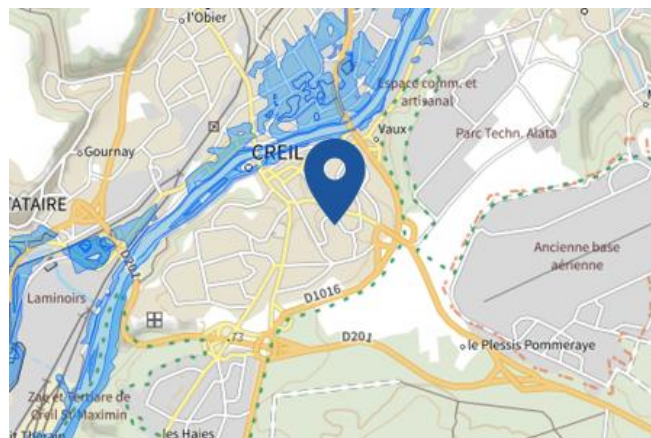
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Creil

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRi Brenouille / Boran-sur-Oise modifié

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi Brenouille / Boran-sur-Oise modifié a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 02/06/1997

Date d'approbation : 14/12/2000

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PPRN : PPRi des Vallées de l'Oise et de l'Aisne, Bief Brenouille / Boran-

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi des Vallées de l'Oise et de l'Aisne, Bief Brenouille / Boran-sur-Oise a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 20/07/2020

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Creil



TRI : CREIL

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 80DREAL20130003



AZI : AZI sur l'Oise (entre Boran sur Oise et Appilly) et sur l'Aisne (entre

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



PAPI : PAPI Vallée de l'Oise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 60DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM60

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

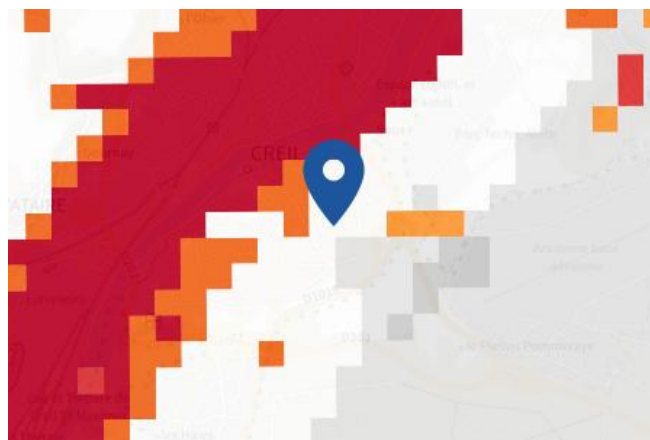
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2433751A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/10/2024	20/12/2024
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9400004A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/12/1993	15/01/1994

Risque de remontées de nappe sur Creil

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI Vallée de l'Oise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 60DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

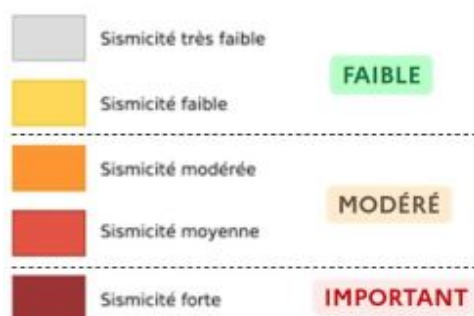
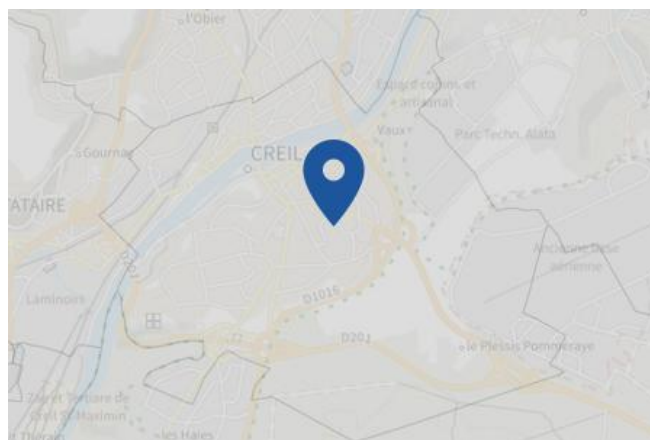
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Creil

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Creil

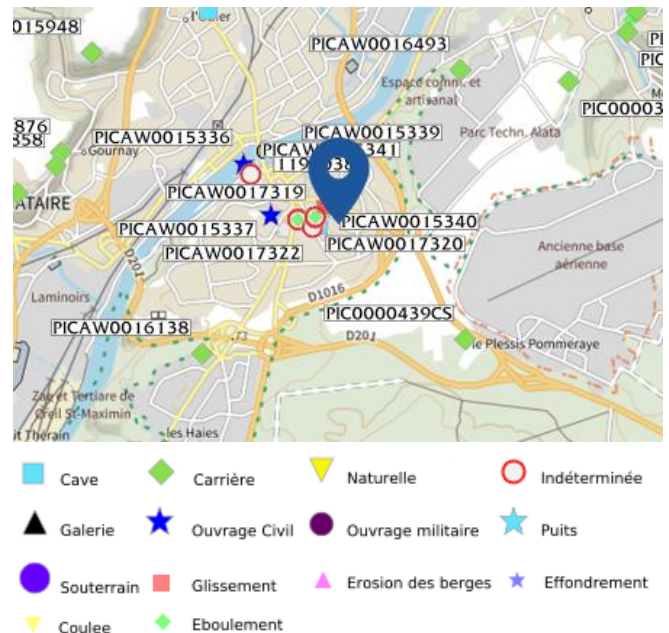
 Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2424582A	Mouvement de Terrain	26/02/2024	27/09/2024
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

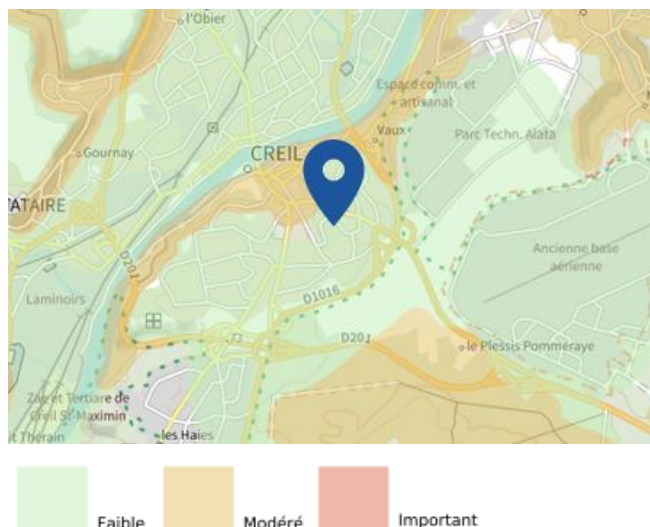
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Creil

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.

Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Creil

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Creil

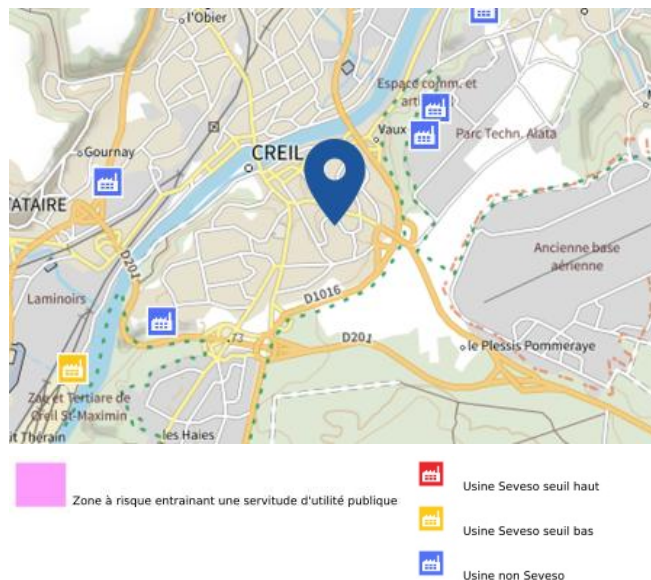
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

2 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
MEISER PRODUITS DE SECURITE	Seveso seuil bas
MESSER FRANCE SAS	Seveso seuil bas

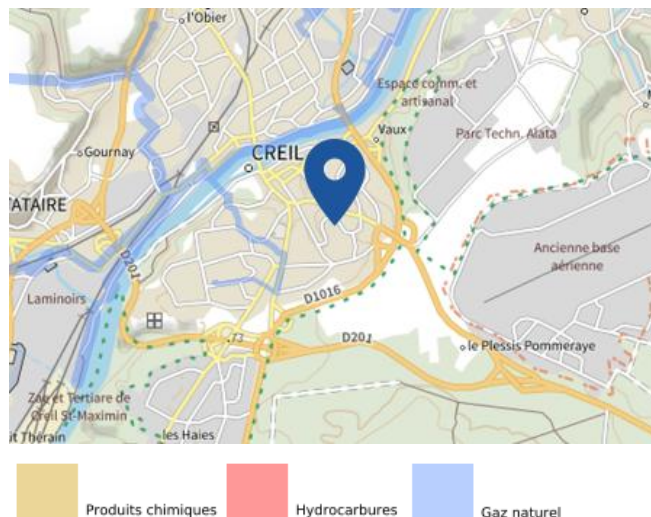
3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE site de Creil	Non Seveso
VYGON	Non Seveso
STOKOMANI	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Creil

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Creil

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

6 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11900059	Effondrement / Affaissement	terrain vague, la faiencerie
11900204	Glissement	1 ruelle de la cavée de Senlis
11900381	Effondrement / Affaissement	terrain vague
11900382	Chute de blocs / Eboulement	39 rue du Haut des Tufts
11900467	Chute de blocs / Eboulement	25 rue Léon Blum
11900468	Chute de blocs / Eboulement	3 bis rue du plessis pommeraye

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

14 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
PIC0000439CS	carrière	Plessis Pommeraye
PICAW0015334	carrière	route de Vaux
PICAW0015335	carrière	cavée de senlis
PICAW0015336	ouvrage civil	Allée du musée
PICAW0015337	ouvrage civil	rue de Verdun
PICAW0015339	carrière	rue Boursier
PICAW0015340	ouvrage civil	rue des hauts tuffs
PICAW0015341	indéterminé	La faiencerie
PICAW0017317	indéterminé	25 rue Léon Blum
PICAW0017318	indéterminé	25 rue Léon Blum 2
PICAW0017319	indéterminé	3 bis rue du plessis pommeraye
PICAW0017320	indéterminé	3 bis rue du plessis pommeraye
PICAW0017321	cave	19 rue du plessis pommeraye
PICAW0017322	indéterminé	22 rue du plessis pommeraye

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000786601	VIEILLE MONTAGNE USINE DE CREIL	En cours
SSP000919201	Agence EDF GDF	En cours
SSP001127901	UMICORE (Vieille montagne)	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

104 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4022392	Fabrique de matériel roulant	Indéterminé	
SSP4018809		En arrêt	
SSP4018616	Fabrication d'hélices en bois	Indéterminé	
SSP4018614		Indéterminé	
SSP4018613	Atelier de constructions métalliques	Indéterminé	
SSP4018612	Atelier de mécanique générale	En arrêt	
SSP4018610	Agence de Creil	Indéterminé	
SSP4018607	Garage martin	En arrêt	
SSP4018603	Simca	Indéterminé	
SSP4018600	Épicerie en gros Willot	En arrêt	
SSP4018599	Atelier d'équarrissage	Indéterminé	
SSP4018594	Forge et laminoir	Indéterminé	
SSP4018591	A l'arc en ciel	Indéterminé	
SSP4018590	Garage	Indéterminé	
SSP4018589	Atelier d'équarrissage	Indéterminé	
SSP4018588	Atelier d'équarrissage et fabrique de	Indéterminé	
SSP4018587	Ateliers de fabrication de stores et de	En arrêt	
SSP4018586	Air Liquide	Indéterminé	
SSP4018582	Fabrique de polystyrène et de verre	Indéterminé	
SSP4018581		En arrêt	
SSP4018579	Industrie de travail du caoutchouc	En arrêt	
SSP4018577	Usine de fabrication d'appareils de	En arrêt	
SSP4018566	Garage	En arrêt	
SSP4018565	Atelier de serrurerie et de soudure à	Indéterminé	
SSP4018564	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4018563	Station service	En arrêt	
SSP4018562	Garage	Indéterminé	
SSP4018561	L'escale	En arrêt	
SSP4018558	Garage	En arrêt	
SSP4018557	Les Messageries Légères	En arrêt	
SSP4018556	Carrosserie	En arrêt	
SSP4018555	Garage	En arrêt	
SSP4018554	Esso Standard	En arrêt	
SSP4018553	Teinturerie Wendremaire	En arrêt	
SSP4018550	Dépôt "Crud d'amoniaque"	Indéterminé	
SSP4018549	Usine de construction de machines	Indéterminé	
SSP4018548	Atelier de construction mécanique	Indéterminé	
SSP4018521	Francem	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4018457	UC2	Indéterminé	
SSP4018456	Transports Evrard	Indéterminé	
SSP4018455	Oissel Trans (Ex : Transcreil) (ex:	Indéterminé	
SSP4018453	SEVP Auto	Indéterminé	
SSP4018452	Carrosserie SOFEMO - Mecano Soudure	Indéterminé	
SSP4018451	Carrosserie SOFEMO	Indéterminé	
SSP4018450	Ferronnerie	Indéterminé	
SSP4018448	Station SHELL "la pierre blanche"	Indéterminé	
SSP4018447	Serrurerie Moderne Creilloise	Indéterminé	
SSP4018446	Station service "la vallée de nogent"	Indéterminé	
SSP4018445	Concessionnaire FIAT	En arrêt	
SSP4018442	Piot Pneu	Indéterminé	
SSP4018441	Garage SEAT	Indéterminé	
SSP4018440	Fournitures générales pour l'automobile	En arrêt	
SSP4018439	Fournitures générales pour l'automobile	Indéterminé	
SSP4018438	Garage	En arrêt	
SSP4018437	Société Lyonnaise des eaux et de	Indéterminé	
SSP4018436	L.W. Automobiles	En arrêt	
SSP4018337	Fabrique d'accumulateurs	Indéterminé	
SSP4018336	Compagnie des eaux de Creil	Indéterminé	
SSP4018332	Usine Desnoyers Frères	Indéterminé	
SSP4018330		En arrêt	
SSP4018297	Imprimerie	Indéterminé	
SSP4018296	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4018295	Teinturerie	En arrêt	
SSP4018294	Centre de contrôle automobiles	Indéterminé	
SSP4018291	Teinturerie	En arrêt	
SSP4018290	Le Palais de l'Automobile - TOTAL	En arrêt	
SSP4018287	Renault (Ex : Station ELF)	Indéterminé	
SSP4018285	Garage Land Rover	Indéterminé	
SSP4018282	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP4018278	Garage	En arrêt	
SSP4018276	ERI	Indéterminé	
SSP4018274	Air Liquide	En arrêt	
SSP4018273	Station Service Dumont Dubois	Indéterminé	
SSP4018269	Carrossier	Indéterminé	
SSP4018268	Garage	En arrêt	
SSP4018267	Garage	Indéterminé	
SSP4018266	Garage	Indéterminé	
SSP4018265	Creil industrie	Indéterminé	
SSP4018262	Chausson service	En arrêt	
SSP4018261	La Poste	Indéterminé	
SSP4018260	Centre hospitalier de Creil	Indéterminé	
SSP4018259	Garage	En arrêt	
SSP4018258	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4018257	BRM Industrie	Indéterminé	
SSP4018256	Négociation de ferrailles	Indéterminé	
SSP4018254	Picardie services	En arrêt	
SSP4018253	Pressing Badour	En arrêt	
SSP4018251	Aeroclub de Creil, Senlis, Chantilly	Indéterminé	
SSP4018250	Auto carrosserie professionnelle (ex:	Indéterminé	
SSP4018217	Garage	Indéterminé	
SSP4018215	Garage	Indéterminé	
SSP4018214	Garage	En arrêt	
SSP4018213	E.R.I SARL	Indéterminé	
SSP4018212	Garage	Indéterminé	
SSP4018211	Récupération de matières métalliques	Indéterminé	
SSP4018210	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP4018209	Atelier Fichet	Indéterminé	
SSP4018208	Atelier de chaudronnerie	Indéterminé	
SSP4018207	Fonderie de fonte	Indéterminé	
SSP4018206	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4018205	Tannerie	Indéterminé	
SSP4018202	Décharge de déchets industriels	Indéterminé	
SSP4018199	Garage central	Indéterminé	
SSP4018175	Usine de Creil de la Vieille Montagne	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle